Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance

Maintenir - Renforcer - Développer

Analyse démographique et pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

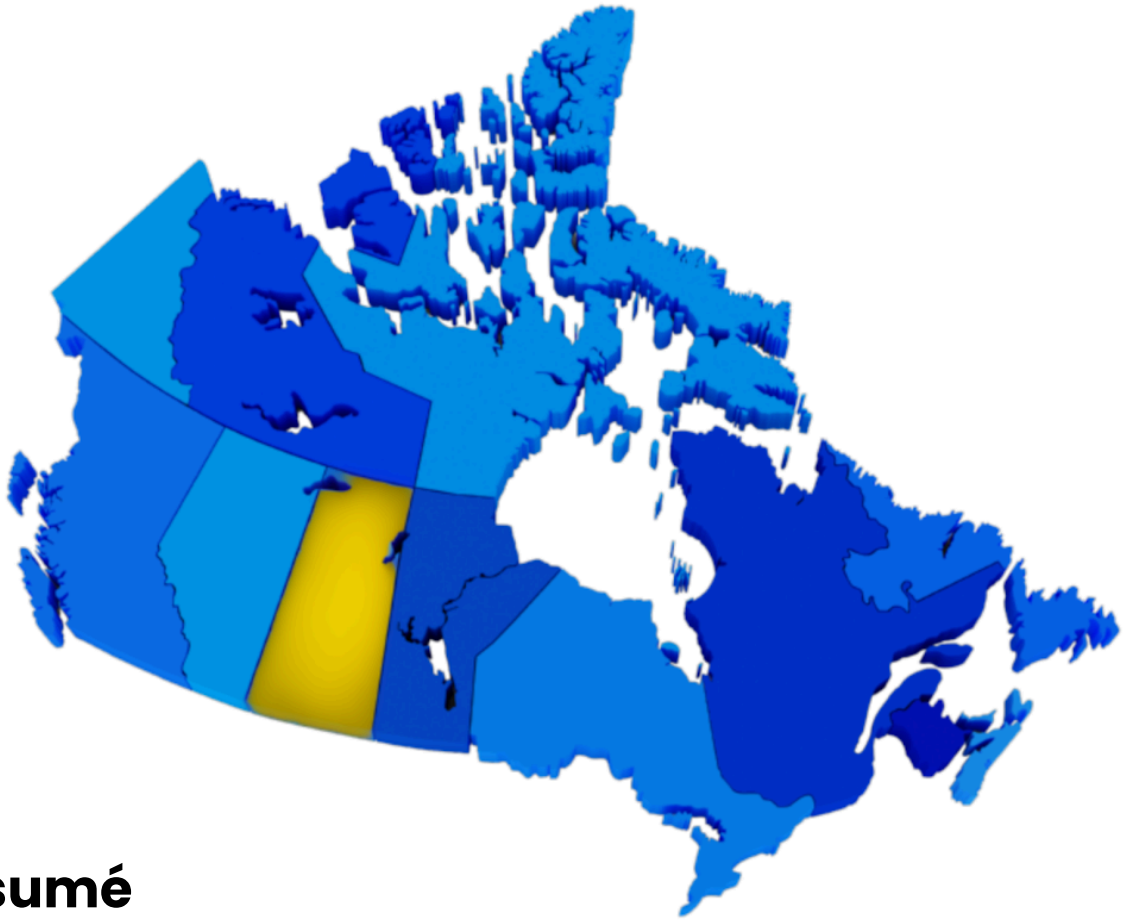
Portrait des services francophones d'AGJE pour les enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone en

Saskatchewan

cnpf

La Commission nationale des parents francophones

Septembre 2026



Résumé

Plusieurs communautés en Saskatchewan se retrouvent avec un manque de places à temps plein dans un service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Dans le cadre du programme fédéral visant à réduire le coût des frais de garde, il est essentiel que cette économie de coûts soit associée à une augmentation du nombre de places disponibles. Cette analyse réalisée par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) présente un état des lieux de la situation en Saskatchewan au 1er septembre 2025 et propose des localités à cibler pour optimiser l'impact de ces nouvelles places.

Le projet Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) est financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (AGJE) sous le Plan d'action pour les langues officielles. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Table des matières

1- Mise en contexte 3

2- Méthodologie 5

3- Prémisses de l'analyse 8

4- Présentation des résultats 10
- La ville de Régina 11
- La ville de Saskatoon 13
- Le reste de la province 15
  - Région du Sud-Est 15
  - Région du Sud-Ouest 17
  - Région du Centre-Est 19
  - Région du Centre-Ouest 21
  - Région du Nord 22

5- Conclusion 24

Annexe 1 25

Annexe 2 26

Annexe 3 27

Annexe 4 28

Note : Les termes « service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) » et « service francophone d'AGJE » incluent la diversité de la terminologie utilisée dans les provinces et territoires, telle que *garderie*, *centre éducatif*, *centre de la petite enfance (CPE)*, etc.

1- Mise en contexte

En 2021, le gouvernement du Canada visait, dans son budget, à mettre en place un système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants accessible et abordable pour l'ensemble de la population canadienne[1]. Avec l'objectif de faciliter le retour des Canadiennes et Canadiens au travail à la suite de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a identifié le coût des services de garde comme un obstacle empêchant certains parents de retourner au travail. Le budget 2021 a donc octroyé un montant de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour cette initiative, avec comme objectif principal de réduire les frais de services de garde des enfants d'âge préscolaire.

Cependant, si l'accent a été mis sur la réduction des frais de garde, celle-ci n'a pas été accompagnée d'une création équivalente de places en services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), rendant la pénurie de places encore plus importante. Cinq ans plus tard, l'accessibilité demeure un défi important : plusieurs parents peinent à trouver une place à temps plein pour leur enfant dans un service francophone d'AGJE. La réduction des frais est en soi un incitatif important pour les parents. En revanche, cela ne pallie pas nécessairement la pénurie de places disponibles. Dans cette optique, cette forte augmentation de la demande de services par les parents n'a pas été compensée par une offre conséquente de nouvelles places.

En milieu minoritaire francophone, ce problème est amplifié par l'éparpillement des francophones sur le territoire. Les acteurs de la petite enfance voient dans ce programme une opportunité d'ouvrir de nouveaux services puisque, de toute évidence, un nombre important de familles pourraient bénéficier d'un tel service.

[1] https://www.budget.canada.ca/2021/home-accueil-fr.html

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude, qui identifie des zones géographiques où des enfants de 0 à 4 ans sont présents (selon le *Recensement de la population* de 2021), mais où il n'y a pas suffisamment de services de garde. Autrement dit, nous tentons d'identifier, pour un parent francophone cherchant une place dans un service francophone d'AGJE, les chances qu'il soit capable de trouver une telle place pour son enfant. Il faut être conscient que le parent incapable de trouver un service francophone d'AGJE fera face à deux choix : retarder son retour sur le marché du travail ou envoyer son enfant dans un centre d'une autre langue, généralement l'anglais.

Il est important de spécifier dès à présent que les zones qui seront identifiées dans ce document peuvent être des déserts de services de garde pour les francophones, alors que, dans l'ensemble, il y a suffisamment de places pour les parents de la majorité anglophone. La CNPF croit qu'il est essentiel de recenser les zones qui sont des déserts francophones pour que le programme du gouvernement du Canada atteigne ses objectifs, c'est-à-dire que l'accessibilité des Canadiennes et Canadiens à des services de garde soit équivalente pour les parents des deux langues officielles.

Lancé en 2025, le projet *Création et appui au Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire* a pour objectif, d'ici 2028, d'améliorer l'accès à des places, à des services et à des programmes en AGJE de haute qualité, abordables, flexibles et inclusifs dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Pour ce faire, la CNPF a été en mesure de réaliser des études et des analyses de données.

Cette présente étude vise à identifier des déserts de services dans les localités de la province de la Saskatchewan, en fonction des régions et des divisions de recensement ainsi que du nombre d'enfants de 0 à 4 ans, afin de déterminer le nombre de places en

services francophones d'AGJE à créer pour répondre aux besoins des communautés francophones de la province.

2- Méthodologie

La présente étude identifie les zones libres de services francophones d'AGJE à partir d'un ratio de places à temps plein par enfant. Pour réaliser cette analyse, nous utilisons le nombre d'enfants de 0 à 4 ans identifiés comme admissibles à l'éducation francophone, selon l'article 23 de la *Charte des droits et libertés*[2], tel qu'il est mesuré par le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada. Le terme « enfant » utilisé dans le reste de ce document fait référence à cette définition.

Pour obtenir le nombre de places en services francophones d'AGJE, cette étude utilise les données obtenues de l'Association des parents fransaskois (APF), de la Coopérative fransaskoise des centres éducatifs à la petite enfance (CFCEPE) et des appels directs faits aux différents services francophones d'AGJE. Les places identifiées sont considérées comme exactes au 1er septembre 2025. Nous avons ainsi identifié 540 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE dans l'ensemble de la province de la Saskatchewan[3,4].

Avec ces séries de données, nous avons pu dégager un paramètre indiquant, pour chaque enfant d'âge préscolaire, combien de places sont disponibles.

Afin de représenter correctement la situation en Saskatchewan, nous avons utilisé les séries de données permettant de localiser le plus précisément possible les enfants de la

[2] Tableau n° 98100541 de l'ancienne base de données CANSIM de Statistique Canada.
[3] La liste complète des services identifiés se retrouve à l'annexe 1.
[4] À noter que la prématernelle est offerte toute la journée scolaire aux enfants de 4 ans admissibles à l'école francophone en Saskatchewan et n'est pas incluse dans cette étude.

province. Si dans certains cas il était possible de spécifier directement une municipalité, dans d'autres nous avons dû nous rabattre sur des divisions de recensement ou des régions. Les villes de Régina et de Saskatoon ont été divisées en secteurs lors de l'utilisation de cette série de données. Ces secteurs (présentés en annexes 2 et 3) ont été identifiés selon les zones de desserte postale (trois premiers caractères du code postal).

Pour déterminer les déserts de services francophones d'AGJE, nous utiliserons trois seuils simplifiés :

1. **Premier seuil : ratio entre 0 et 0,40 (en blanc)**

   Il représente les secteurs à **besoins élevés**, c'est-à-dire qu'il y a plus de 2,5 enfants par place disponible. En moyenne, cela signifie que le parent attend 2,5 années avant d'avoir une place dans un service francophone d'AGJE. Si l'on considère que le parent inscrit son enfant sur la liste d'attente d'un service dès la naissance, l'enfant aura plus de 2 ans et demi lorsqu'une place lui sera offerte. Rendu à ce point, le parent aura probablement choisi une autre option comme services de garde pour son enfant.

2. **Deuxième seuil : ratio entre 0,40 et 0,70 (en jaune)**

   Il correspond aux communautés à **besoins moyens**, où il y a entre 1,5 et 2,5 enfants par place en services francophones d'AGJE. Comme expliqué précédemment, cela signifie que l'enfant aura, en moyenne, une place autour de l'âge de 2 ans. Dans ce cas, on se retrouve dans une situation où le parent pourrait utiliser une option temporaire en attendant d'obtenir une place dans un service francophone d'AGJE.

3. **Troisième seuil : ratio supérieur à 0,70 (en vert)**

   Il correspond aux communautés **bien desservies**. Dans celles-ci, on dispose d'un nombre suffisant de places en services francophones d'AGJE et le parent peut avoir confiance dans le fait d'obtenir une place pour son enfant relativement rapidement

(soit avant l'âge de 1 an et demi)[5]. Puisque le congé parental permis par la loi est de 18 mois, dans ces communautés, on peut supposer que l'enfant obtiendra une place en services francophones d'AGJE dès le premier jour.

Ainsi, seules les communautés avec un ratio supérieur à 0,70 place par enfant de 0 à 4 ans (soit avec au moins 7 places pour 10 enfants) sont considérées comme bien desservies, alors que toutes les autres sont classées comme zones à besoins.

[5] Selon l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* de 2021 de l'Institut de la statistique du Québec, 70 % des enfants se retrouvent en services de garde. Le Québec étant un modèle en matière de services de garde, on considère qu'avec un seuil de 0,70 place par enfant (où 70 % des enfants ont une place), le nombre de places serait suffisant.

3- Prémisses de l'analyse

Quelques éléments méritent d'être présentés d'emblée afin d'établir les bases de cette analyse.

Données au 1er septembre 2025

Les données actuelles représentent les meilleures informations disponibles au 1er septembre 2025. En raison de la rapidité avec laquelle un service d'AGJE peut cesser ses activités et des efforts déployés actuellement pour développer de nouvelles places, il faut être conscient qu'une zone géographique peut rapidement passer de communauté à besoins élevés à une zone bien desservie, et vice-versa.

Services de prématernelle et services de garde scolaire exclus

Puisque l'objet de cette étude est de présenter un état des lieux de la situation des places à temps plein disponibles en services francophones d'AGJE, tous les services de prématernelle, qui offrent des places à temps partiel, ont été exclus du calcul des ratios. Il en a été de même de tous les services d'accompagnement pour les programmes de services de garde scolaire, qui desservent les enfants qui fréquentent une école.

Proximité du domicile : première raison du choix d'un service d'AGJE

Une étude de Learn Square Inc.[6] a révélé que la première raison pour laquelle les parents choisissent un service d'AGJE est sa proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. L'*Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants* de 2025 de Statistique Canada[7] arrive à une conclusion similaire : les deux tiers des parents mentionnent l'emplacement comme étant déterminant dans le choix de services de garde pour leur enfant.

[6] Learn Square Inc., *Rapport d'évaluation des services de garde privés francophones et bilingues dans les régions d'Edmonton et Calgary*, présenté au CDÉA, février 2021.
[7] Statistique Canada, *Tableau 42-10-0006-01 Raisons des parents et des tuteurs justifiant le recours à leur mode de garde principal, enfants âgés de 0 à 5 ans*, 2025.

Bien que les recensements donnent un aperçu de la distance moyenne que fait le parent pour se rendre au travail, ils n'indiquent pas la destination de ce trajet. Cela fait en sorte que les données du domicile sont les seules données utilisables. Malgré cette limite dans les données, la proximité du domicile demeure un élément important dans le choix du parent.

4- Présentation des résultats

Selon le *Recensement de la population* de 2021, on comptait 3 500 enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation en français en Saskatchewan. Avec 540 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE, le ratio moyen pour la province se situe à **0,15 place par enfant**, soit 1 place pour 7 enfants.

Cela signifie que, pour que la province devienne bien desservie par les services francophones d'AGJE, il faudrait multiplier par quatre fois et demie le nombre de places à temps plein. Le tableau 1 présente un sommaire de la situation des places disponibles en services francophones d'AGJE et des enfants pour l'ensemble de la province.

Tableau 1 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants en Saskatchewan*

Secteur	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Ville de Régina	228	845	**0,27**
Ville de Saskatoon	115	1 015	**0,11**
Région du Sud-Est	0	290	**0,00**
Région du Sud-Ouest	100	270	**0,37**
Région du Centre-Est	72	700	**0,11**
Région du Centre-Ouest	25	325	**0,08**
Région du Nord	0	55	**0,00**
Total province	**540**	**3 500**	**0,15**

Afin de maximiser la portée de ces nouvelles places potentielles, leur localisation est primordiale. C'est pourquoi une analyse plus fine par zone géographique s'avère nécessaire pour identifier les secteurs où les besoins sont les plus importants.

La ville de Régina

La ville de Régina est une région métropolitaine de recensement (RMR) comptant 257 368 habitants selon le *Recensement de la population* de 2021. Étant donné son étendue, elle a été divisée en trois secteurs, qui sont présentés en annexe 2.

Selon les données sur les enfants admissibles à l'éducation francophone, il y aurait 845 enfants de 0 à 4 ans à Régina. Considérant que nous avons identifié 228 places à temps plein en services francophones d'AGJE, ce serait donc 1 enfant sur 4 (ou un **ratio de 0,27 place** par enfant) qui aurait accès à des services francophones d'AGJE à temps plein.

Toutefois, lorsque l'on analyse la situation dans les différents secteurs de la ville, on constate une forte disparité entre les besoins et la présence des places en services francophones d'AGJE. Le tableau 2 présente cette situation.

Tableau 2 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la ville de Régina*

Secteur	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Est	0	305	**0,00**
Nord-Ouest	36	435	**0,08**
Sud	192	105	**1,83**
Total ville de Régina	**228**	**845**	**0,27**

Ainsi, on constate que la quasi-totalité des places en services francophones d'AGJE de la ville se retrouve dans le secteur Sud, tandis que seuls 12,4 % des enfants sont situés dans ce secteur. Cela signifie que ce secteur est une zone bien desservie.

Dans le secteur Nord-Ouest, on ne retrouve que 36 places et 435 enfants, tandis que le secteur Est ne compte aucun service francophone d'AGJE, malgré la présence de 305 enfants.

Pour atteindre une couverture satisfaisante, la ville de Regina aurait besoin de 592 places, soit 364 places supplémentaires. Ce nombre permettrait d'atteindre un ratio de 0,70, ou de 7 places pour chaque 10 enfants. Le secteur Sud étant déjà bien desservi, il n'y a nul besoin d'y créer de nouvelles places. Cependant, ajouter des places dans les secteurs Est et Nord-Ouest (respectivement 155 et 209 places) aurait une portée plus importante pour les enfants de la ville de Regina.

Le tableau 3 présente la distribution de ces places par secteur de la ville afin que celles-ci soient localisées le plus près possible du domicile des enfants.

Tableau 3 : *Répartition idéale des nouvelles places en services francophones d'AGJE dans la ville de Régina*

Secteur	N^{bre} de places à créer	Exemple de localisation (quartier)
Est	155	Wood Meadows
Nord-Ouest	209	Coventry Place
Sud	–	*Aucun besoin*
Total ville de Régina	**364**	

La ville de Saskatoon

La ville de Saskatoon est une région métropolitaine de recensement (RMR) comptant 328 256 habitants selon le *Recensement de la population* de 2021. Étant donné son étendue, elle a été divisée en quatre secteurs, qui sont présentés en annexe 3.

Selon les données sur les enfants admissibles à l'éducation francophone, il y aurait 1 015 enfants de 0 à 4 ans à Saskatoon. Considérant que nous avons identifié 115 places à temps plein en services francophones d'AGJE, ce serait donc 1 enfant sur 7 (ou un **ratio de 0,14 place** par enfant) qui aurait accès à un service francophone d'AGJE. Le tableau 4 présente la répartition des enfants et des places selon les secteurs proposés.

Tableau 4 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la ville de Saskatoon*

Secteur	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Nord-Est	41	270	**0,15**
Nord-Ouest	0	245	**0,00**
Sud-Est	74	245	**0,30**
Sud-Ouest	0	255	**0,00**
Total ville de Saskatoon	**115**	**1 015**	**0,14**

On retrouve dans le secteur Sud-Est les deux tiers des places de la ville. Il est intéressant de constater que c'est également le secteur où l'on a le moins d'enfants ayants droit. Malgré cela, le ratio (0,30) est trop faible pour atteindre le seuil de besoins modérés. Cela ne fait qu'amplifier la réalité des besoins dans cette ville : même le secteur avec le plus de places et le moins d'enfants admissibles à l'éducation francophone ne bénéficie pas d'une couverture suffisante.

Dans le secteur du Nord-Est, on retrouve 41 places, mais cela constitue une offre de moins de 1 place pour 6 enfants pour ce secteur. Les secteurs Nord-Ouest et Sud-Ouest ne comptent pour leur part aucune place, malgré 500 enfants au total.

Pour atteindre une couverture satisfaisante, la ville de Saskatoon aurait besoin de 711 places, soit 596 places supplémentaires. Ce nombre permettrait d'atteindre un ratio de 0,7, soit 7 places par 10 enfants.

Chacun des secteurs aurait besoin d'un nombre significatif de nouvelles places. Bien que le secteur Sud-Est soit celui dont les besoins sont les moins importants, ce sont quand même 98 nouvelles places que l'on devrait y créer. Le tableau 5 présente le nombre de nouvelles places nécessaires à créer par secteur de la ville ainsi que les quartiers où ces places auraient la portée maximale.

Tableau 5 : *Répartition idéale des nouvelles places en services francophones d'AGJE dans la ville de Saskatoon*

Secteur	N^{bre} de places à créer	Exemple de localisation (quartier)
Nord-Est	148	River Heights
Nord-Ouest	172	Dundonald
Sud-Est	98	Eastview
Sud-Ouest	178	Montgomery Place
Total ville de Saskatoon	**596**	

Le reste de la province

Sur les 3 500 enfants admissibles à l'éducation en français de la province, nous avons vu que 1 860 se retrouvent dans les deux RMR de Régina et de Saskatoon. Les 1 620 enfants restants sont répartis dans le reste de la province, où l'on retrouve 197 places à temps plein en services francophones d'AGJE. Cela correspond à un **ratio de 0,12**, un taux bien en dessous du seuil de couverture suffisant.

À des fins de présentation, nous avons divisé en cinq grandes régions le reste de la province. Ces régions suivent les divisions de recensement de Statistique Canada de 2021, présentées en annexe 4 :

- région du Sud-Est : divisions de recensement n^{os} 1, 2, 5 et 6 (hors Régina);
- région du Sud-Ouest : divisions de recensement n^{os} 3, 4, 7 et 8;
- région du Centre-Est : divisions de recensement n^{os} 9, 10, 11 (hors Saskatoon), 14 et 15;
- région du Centre-Ouest : divisions de recensement n^{os} 12, 13, 16 et 17; et
- région du Nord : division de recensement n^{o} 18.

Région du Sud-Est

La région du Sud-Est de la Saskatchewan comprend les quatre divisions de recensement se situant le long de la frontière américaine, entre la ville de Régina et la frontière du Manitoba, soit les divisions de recensement n^{os} 1, 2, 5 et 6 (hors Régina). Un peu plus de 15 % des enfants de la province domiciliés à l'extérieur des RMR de Régina et de Saskatoon ont leur domicile dans cette région. Malgré cette présence importante d'enfants, on ne retrouve aucune place à temps plein en services francophones d'AGJE. Le tableau 6 présente la situation de cette région.

Tableau 6 : *Divisions de recensement et localités avec au moins 10 enfants, région du Sud-Est de la Saskatchewan*

Divisions de recensement		N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Division n° 1 – Total		**0**	**100**	**0,00**
Principales municipalités	Estevan	0	25	**0,00**
	Redvers	0	15	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*60*	***0,00***
Division n° 2 – Total		**0**	**30**	**0,00**
Principale municipalité	Weyburn	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*20*	***0,00***
Division n° 5 – Total		**0**	**55**	**0,00**
Principale municipalité	Melville	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*45*	***0,00***
Division n° 6 (hors Régina) – Total		**0**	**105**	**0,00**
Principales municipalités	Edenwold No. 158	0	20	**0,00**
	White City	0	10	**0,00**
	South Qu'Appelle No. 157	0	10	**0,00**
	Lumsden No. 189	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*55*	***0,00***
TOTAL RÉGION DU SUD-EST		**0**	**290**	**0,00**

Le manque de places dans cette région pourrait s'expliquer par l'absence de concentration des enfants. En effet, la municipalité où l'on retrouve le plus d'enfants est Estevan, avec 25 enfants. Il s'agit de la seule municipalité où un service francophone d'AGJE pourrait être justifié (18 places).

Dans les autres municipalités, un ou deux services francophones d'AGJE en milieu familial seraient suffisants pour combler les besoins.

Notons finalement que plus de la moitié des enfants demeurent dans des municipalités où l'on retrouve 5 enfants ou moins. Dans de telles situations, un service francophone d'AGJE pourrait avoir de la difficulté à demeurer en activité.

Région du Sud-Ouest

La région du Sud-Ouest comprend les divisions de recensement n^{os} 3, 4, 7 et 8, soit la zone au nord de la frontière américaine entre la frontière albertaine et la RMR de Régina. Cette zone compte 270 enfants admissibles à l'éducation en français, soit 18 % des enfants à l'extérieur des RMR de Régina et de Saskatoon. On y retrouve 4 services francophones d'AGJE pour 100 places. Le **ratio** observé dans la région est ainsi **de 0,37**, soit 1 place pour 3 enfants. Il s'agit donc d'une zone **à besoins élevés**. Le tableau 7 présente la situation des places et des enfants.

Tableau 7 : *Divisions de recensement et localités avec au moins 10, région du Sud-Ouest de la Saskatchewan*

Divisions de recensement		N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Division n° 3 – Total		**28**	**45**	**0,62**
Principale municipalité	Gravelbourg	28	10	**2,80**
	Reste de la division	*0*	*35*	***0,00***
Division n° 4 – Total		**15**	**20**	**0,75**
Division n° 7 – Total		**57**	**150**	**0,38**
Principale municipalité	Moose Jaw	57	105	**0,54**
	Reste de la division	*0*	*45*	***0,00***
Division n° 8 – Total		**0**	**55**	**0,00**
Principale municipalité	Swift Current	0	35	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*20*	***0,00***
TOTAL RÉGION DU SUD-OUEST		**100**	**270**	**0,37**

Comme dans la région du Sud-Est, on remarque que, dans la région du Sud-Ouest,

les enfants sont très dispersés. En effet, près de 40 % des enfants se situent dans des municipalités comptant 5 enfants ou moins. Dans un tel contexte, il est difficile de considérer pouvoir répondre adéquatement aux besoins de cette population.

La principale ville de la région, Moose Jaw, compte deux services francophones d'AGJE et 57 places pour 105 enfants, soit un ratio de 0,54. Il faudrait ajouter 17 places supplémentaires pour que la ville soit bien desservie. La deuxième municipalité en importance, Swift Current, compte également un nombre important d'enfants et pourrait soutenir un centre de 25 places, mais ne compte aucune place à l'heure actuelle.

Notons que la communauté de Gravelbourg a un service francophone d'AGJE de 28 places, alors que seuls 10 enfants vivent dans cette municipalité. Il s'agit d'un ratio de 2,80, soit 2,8 places par enfant. La présence du Collège Mathieu, un employeur important pour la francophonie de la région, pourrait expliquer la présence d'un tel service; les parents vivant dans les communautés environnantes apprécient un service près de leur travail. La division de recensement n° 3, où se situe Gravelbourg, démontre un ratio de 0,62, tout juste sous le seuil de zone bien desservie.

Région du Centre-Est

La région du Centre-Est regroupe les divisions de recensement de la frontière manitobaine jusqu'à Saskatoon, soit les n^{os} 9, 10, 11 (hors Saskatoon), 14 et 15. On retrouve 72 places à temps plein en services francophones d'AGJE et 630 enfants. Cela représente un **ratio de 0,10**, soit 1 place pour 10 enfants. Cette région regroupe ainsi plus de 40 % des enfants hors RMR. Le tableau 8 présente les données pour cette région.

La division de recensement n^{o} 15 est la zone où la présence d'enfants admissibles à l'éducation francophone est la plus marquée. Avec 385 enfants, dont 155 dans la ville de Prince Albert, il y a une population francophone importante, mais seulement 3 services francophones d'AGJE pour une capacité de 72 places. Le ratio de 0,19 classifie cette division de recensement comme une zone à besoins élevés.

La communauté de Vonda représente une exception : le ratio y est de 1,35 place par enfant, ce qui en fait une communauté bien desservie. Cela contraste avec la ville de Prince Albert, où l'on aurait besoin de 84 places supplémentaires.

Dans les municipalités de Warman et de Martensville, au nord-est de Saskatoon, on retrouve un nombre intéressant d'enfants (respectivement 55 et 45 enfants), mais on ne compte aucun service francophone d'AGJE. La demande pourrait justifier des services francophones d'AGJE de 38 et de 32 places dans ces deux municipalités.

Tableau 8 : *Divisions de recensement et localités avec au moins 10 enfants, région du Centre-Est de la Saskatchewan*

Divisions de recensement		Nbre de places	Nbre d'enfants	Ratio
Division n° 9 – Total		**0**	**25**	**0,00**
Principale municipalité	Yorkton	0	20	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*5*	***0,00***
Division n° 10 – Total		**0**	**20**	**0,00**
Division n° 11 (hors Saskatoon) – Total		**0**	**200**	**0,00**
Principales municipalités	Warman	0	55	**0,00**
	Martensville	0	45	**0,00**
	Corman Park No. 344	0	20	**0,00**
	Dundurn No. 314	0	15	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*65*	***0,00***
Division n° 14 – Total		**0**	**70**	**0,00**
Principales Municipalités	Arborfield No. 456	0	10	**0,00**
	Zenon Park	0	10	**0,00**
	Nipawin	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*40*	***0,00***
Division n° 15 – Total		**72**	**385**	**0,19**
Principales Municipalités	Prince Albert	25	155	**0,16**
	Saint-Louis No. 431	0	25	**0,00**
	Grant No. 372	0	25	**0,00**
	Vonda	27	20	**1,35**
	Aberdeen No. 373	0	15	**0,00**
	Buckland No. 491	0	15	**0,00**
	Aberdeen	0	10	**0,00**
	Candle Lake	0	10	**0,00**
	Garden River No. 490	0	10	**0,00**
	James Smith No. 100	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*20*	*90*	***0,22***
TOTAL RÉGION DU CENTRE-EST		**72**	**700**	**0,10**

Dans la ville de Yorkton et les réserves autochtones de Corman Park (No. 344), de Saint-Louis (No. 431) et de Grant (No. 372), de petits services francophones d'AGJE de 14 à 18 places permettraient de combler les besoins des enfants. Pour les autres communautés, des services francophones d'AGJE en milieu familial seraient suffisants pour répondre à la demande.

Région du Centre-Ouest

La région du Centre-Ouest s'étend de la frontière de l'Alberta jusqu'à la ville de Saskatoon. Elle inclut les divisions de recensement n^{os} 12, 13, 16 et 17. On y retrouve 325 enfants et 1 service francophone d'AGJE offrant 25 places à temps plein, soit un **ratio de 0,08** ou 1 place pour 13 enfants. Le tableau 9 présente les données des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans les divisions de recensement et les municipalités de la région.

Tableau 9 : *Divisions de recensement et localités avec au moins 10 enfants, région du Centre-Ouest de la Saskatchewan*

Divisions de recensement		N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Division n° 12 – Total		**0**	**55**	**0,00**
Principales municipalités	Battleford	0	20	**0,00**
	Vanscoy No. 345	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*25*	***0,00***
Division n° 13 – Total		**0**	**30**	**0,00**
Division n° 16 – Total		**25**	**120**	**0,21**
Principale municipalité	North Battleford	25	75	**0,33**
	Reste de la division	*0*	*45*	***0,00***
Division n° 17 – Total		**0**	**120**	**0,00**
Principale municipalité	Lloydminster (partie SK)	0	60	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*60*	***0,00***
TOTAL RÉGION DU CENTRE-OUEST		**25**	**325**	**0,08**

C'est dans la municipalité de North Battleford que l'on retrouve le seul service francophone d'AGJE de la région. Avec 25 places, cette communauté bénéficie d'un ratio de 0,33, un seuil insuffisant pour constituer au moins une communauté à besoins moyens. Il faudrait y ajouter 28 places pour bien la desservir.

La ville de Lloydminster représente une situation particulière. Située sur la frontière albertaine, la population de la ville se retrouve divisée entre l'Alberta et la Saskatchewan. Puisqu'il n'y a aucune place du côté de la Saskatchewan, nous traitons cette ville comme une zone à besoins élevés. Toutefois, même en incluant le service francophone d'AGJE de 20 places du côté albertain, la ville demeure une zone à besoins élevés, avec un ratio de 0,26 (en ajoutant également les 15 enfants admissibles à l'éducation francophone vivant du côté albertain de la ville).

Région du Nord

Cette région comprend la division de recensement n° 18, au nord de la province. Bien que cette division de recensement couvre près de la moitié de la Saskatchewan, on n'y retrouve que 55 enfants et aucun service francophone d'AGJE. Elle est ainsi une zone **à besoins élevés**. Le tableau 10 présente sa situation.

Tableau 10 : *Division de recensement et localité avec au moins 10 enfants, région du Nord de la Saskatchewan*

Division de recensement		N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Division n° 18 – Total		**0**	**55**	**0,00**
Principale municipalité	La Ronge	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*45*	***0,00***
TOTAL RÉGION DU NORD		**0**	**55**	**0,00**

Une seule municipalité, celle de La Ronge, compte au moins 10 enfants. Un service francophone d'AGJE en milieu familial permettrait de répondre aux besoins de cette communauté.

Les autres enfants sont malheureusement trop dispersés pour justifier la présence d'un service francophone d'AGJE.

5- Conclusion

Cette étude visait à définir les régions et les municipalités en Saskatchewan où l'on retrouve une pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde de jeunes enfants (AGJE), c'est-à-dire les régions où l'offre de places est très insuffisante par rapport aux besoins des enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone. Sans proposer de modèle idéal, elle fournit avant tout une base de données et une analyse descriptive aux individus qui envisagent de lancer un projet de service francophone d'AGJE dans la province.

Globalement, les familles fransaskoises n'ont pas accès à un nombre suffisant de places à temps plein en français dans des services francophones d'AGJE. Avec un **ratio de 0,15 place par enfant** admissible de 0 à 4 ans, la couverture est d'à peine 1 place pour 7 enfants. Cela représente un manque de 1 910 places pour l'ensemble de la province.

Environ la moitié des places manquantes se retrouve dans les RMR de Régina et de Saskatoon (soit un manque de 960 places). D'autres régions pourraient également bénéficier de l'ouverture de services francophones d'AGJE. La région du Centre-Est, avec un manque de 418 places, mériterait une attention particulière.

Évidemment, il est irréaliste de supposer que toutes les municipalités pourraient avoir des services francophones d'AGJE viables, vu le nombre d'enfants admissibles à l'éducation en français. Ainsi, il est important d'utiliser les valeurs présentées dans cette analyse pour cibler correctement la taille du service francophone d'AGJE. Dans certaines municipalités, les meilleures options pourraient être des services francophones d'AGJE en milieu familial, qui peuvent offrir une certaine flexibilité, tant dans l'offre que sur le plan de la viabilité financière.

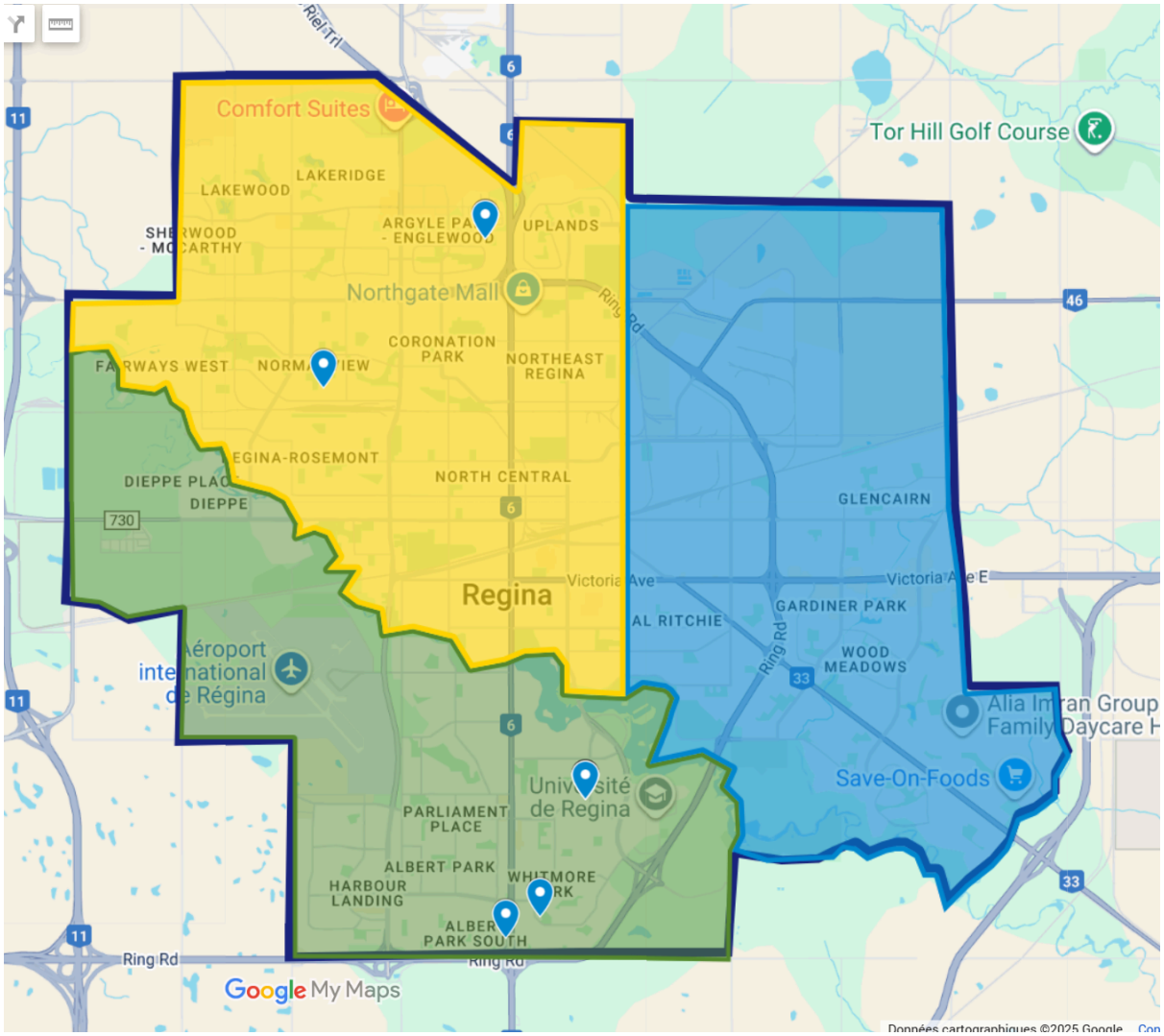
Annexe 1

Centres éducatifs en Saskatchewan offrant des places à temps plein au 1er septembre 2025

Municipalité	Nom du service francophone d'AGJE	Nbre de places disponibles
Moose Jaw	Centre éducatif Pomme d'api	28
	Le Petit Pommier	29
Gravelbourg	Centre éducatif Le tournesol	28
North Battleford	Centre éducatif Les petits pingouins	25
Saskatoon	Centre éducatif Félix le chat	74
	Centre éducatif Chacha coopératif	41
St. Isidore-de-Bellevue	Centre éducatif Les petits pois	20
Vonda	La Petite Jungle	27
Prince Albert	Centre éducatif Trésor du monde inc.	25
Ponteix	Centre éducatif Les étoiles filantes	15
Régina	Centre éducatif Gard'amis	71
	La Maison éducative Gard'amis	33
	Centre éducatif À la petite enfance de l'école	38
	Centre éducatif À la petite enfance	13
	Centre éducatif Entr'amis	15
	Bodian, Khady	12
	Mbuyi-Tshiasum, Anastasie	12
	Ngeuptchouang Deugouelieu, Sauvine	11
	Nkongolo, Elfie	11
	Ramsamy-Louise, Geraldine Natacha	12
Total		**540**

Annexe 2

Secteurs de la ville de Régina et localisation des services francophones d'AGJE au 1er septembre 2025



Légende

Nord-Ouest

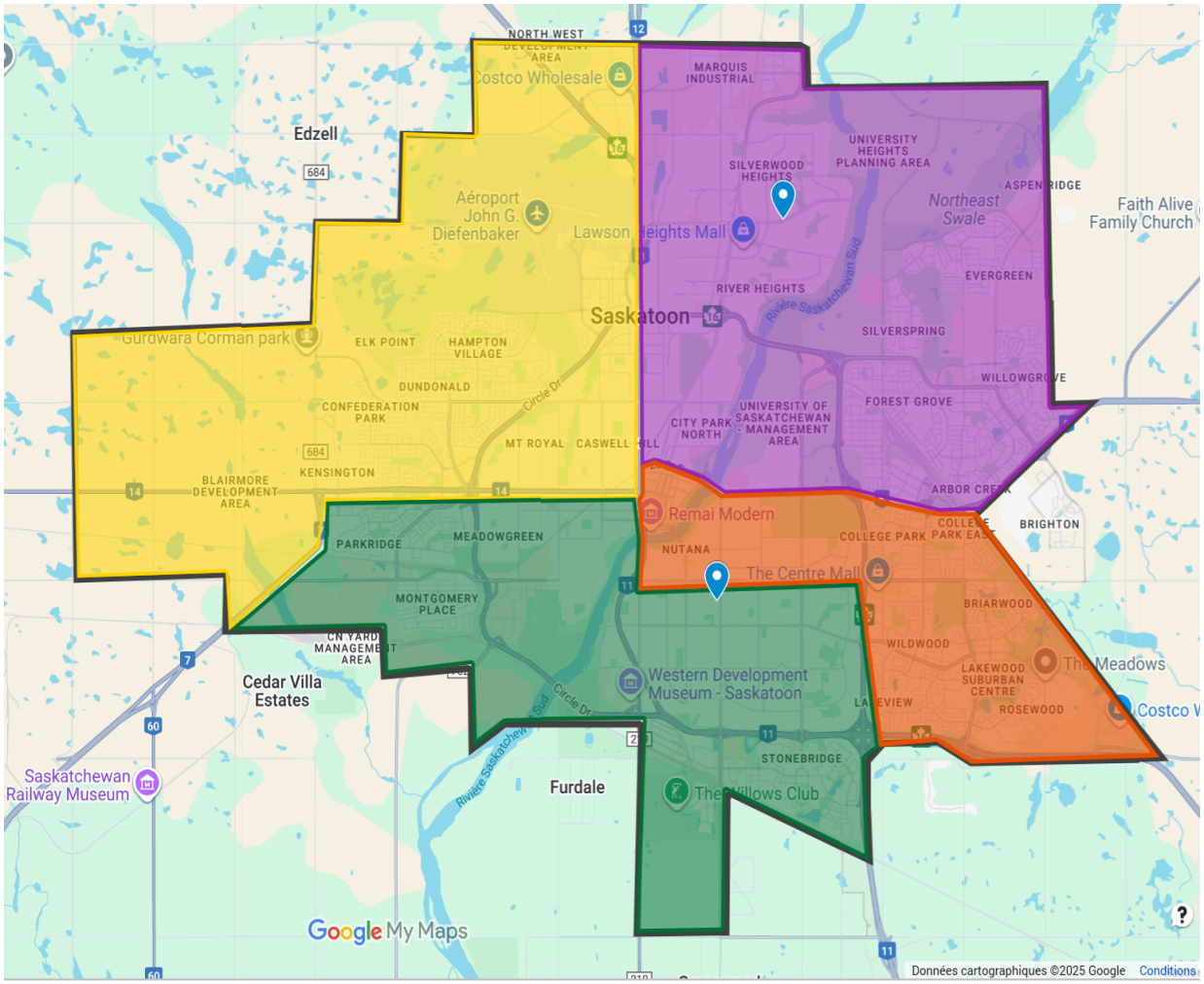
Est

Sud

Service francophone d'AGJE

Annexe 3

Secteurs de la ville de Saskatoon et localisation des services francophones d'AGJE au 1er septembre 2025



Légende

Nord-Ouest

Nord-Est

Sud-Ouest

Sud-Est

Service francophone d'AGJE

Annexe 4

Divisions de recensement de la Saskatchewan



Source: ID 84168432 @ Volina | Dreamstime.com